



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 3^e trimestre 2015

La reprise de la fréquentation se poursuit

Avec 241 000 nuitées au 3^e trimestre 2015, la fréquentation de l'ensemble des hôtels réunionnais (classés ou non classés) progresse de 13 % par rapport au 3^e trimestre 2014.

Françoise Legros, Insee

Avec 241 000 nuitées enregistrées de juillet à septembre 2015, la fréquentation des hôtels réunionnais, qu'ils soient classés ou non, progresse de 13 % par rapport au 3^e trimestre 2014 (figures 1 et 3).

Les hôtels du Sud sont les premiers bénéficiaires de cette embellie de la fréquentation (+ 17 %). Ceux du Nord-est et de l'Ouest progressent respectivement de 15 % et 11 %.

La fréquentation est particulièrement dynamique dans les hôtels 1 à 2 étoiles (+ 27 %) mais plus modérée dans les hôtels haut de gamme (+ 5 %).

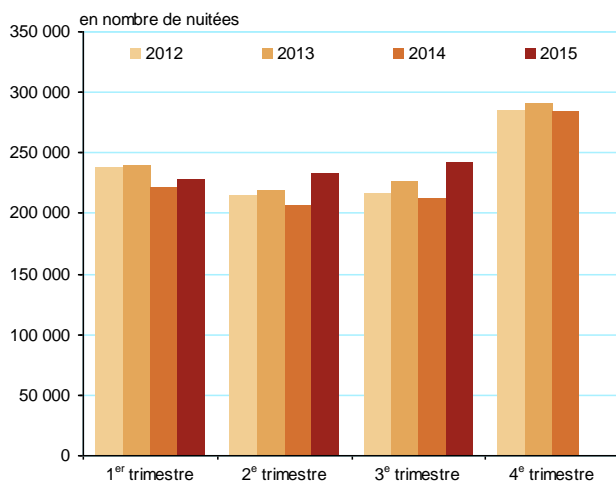
Le taux d'occupation gagne 5 points par rapport au 3^e trimestre 2014 et atteint 57 % (figure 2 et 4).

L'occupation progresse particulièrement dans les hôtels non classés (+ 10 %) et dans les hôtels haut de gamme (+ 7 %). Elle recule légèrement dans les hôtels 1 ou 2 étoiles en raison de la réouverture d'un établissement dans l'Ouest qui augmente les capacités d'accueil.

L'offre de chambres progresse globalement de 4 %, et s'établit à 247 600 chambres, soit 2 750 chambres par jour. ■

1 La fréquentation des hôtels progresse de 13 %

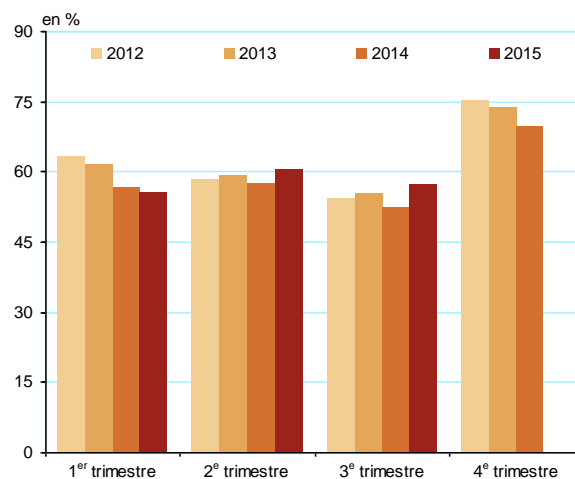
Fréquentation des hôtels de 2012 à 2015



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation progresse de 5 points au 3^e trimestre

Taux d'occupation des hôtels de 2012 à 2015



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 241 000 nuitées au 3^e trimestre 2015

Fréquentation hôtelière à La Réunion au 3^e trimestre

	en nombre			
	2013	2014	2015	Évolution 2015 / 2014
Nombre de nuitées	225 750	212 600	241 000	+ 13,4 %
Chambres occupées	129 300	124 800	141 500	+ 13,4 %
Offre de chambres	234 250	238 500	247 600	+ 3,8 %
Taux d'occupation	55,2 %	52,3 %	57,1 %	+ 4,9 pts

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Un champ d'enquête étendu

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été modifié en raison de :

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France qui a fait entrer dans le champ de l'enquête des hôtels existants mais non classés auparavant ;
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés de cinq chambres ou moins.

Jusqu'en 2014, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur un champ limité aux établissements qui étaient déjà classés en 2012.

À compter de 2015, les résultats diffusés concernent le nouveau champ de l'enquête (hôtels classés et non classés), dans la nouvelle classification en vigueur.

Les présents résultats portent à La Réunion sur 75 hôtels, dont 54 sont classés et 21 non classés.

Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été recalculées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne chaque mois sur le site insee.fr.

4 La hausse de la fréquentation profite à toutes les catégories d'hôtels

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 3^e trimestre 2015

	Nuitées en nombre			Taux d'occupation en %		
	2014	2015	Évolution 2015 / 2014 en %	2014	2015	Évolution 2015 / 2014 en points
Non classés	38 300	43 000	12,3	42,0	52,0	10,0
1 ou 2 étoiles	31 600	40 000	26,6	55,3	53,7	- 1,6
3 étoiles	83 600	96 100	15,0	57,7	59,6	1,9
4 ou 5 étoiles	59 100	61 900	4,7	52,6	59,6	7,0
Nord-est	53 600	61 500	14,7	50,4	55,6	5,2
Ouest	108 600	120 300	10,8	58,0	62,0	4,0
Sud	50 400	59 200	17,5	44,7	50,1	5,4
Ensemble	212 600	241 000	13,4	52,3	57,1	4,8

Champ : hôtels classés, et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Méthodologie : le champ de l'enquête

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois directement auprès des hôtels de La Réunion.

Définitions

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédaction en chef :
Julie Boé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur www.insee.fr/reunion ;
- Legros F., « **Le tourisme d'agrément recule de 10 %** », *Insee Conjoncture Réunion* n° 1, pp. 24-25, juillet 2015
- Legros F., « **Le marché français s'enlise, les marchés européens progressent fortement** » - Fréquentation touristique 2014 *Insee Analyses Réunion* n° 7, avril 2015.

